

Dès le départ, je tiens à affirmer aux membres de la commission que je suis entièrement d'accord avec le projet Rabaska et voici pourquoi :

- Lors de la construction :
 - 3 500 emplois directs et indirects sur trois ans, soit pendant la construction du terminal.
 - Une valeur ajoutée de quelque 300 millions \$, principalement sur la scène locale.

- En cours d'exploitation :
 - 70 emplois sur une base permanente. Il est à propos de noter que ces jobs en seront tous de qualité.
 - Aux alentours de 300 emplois indirects chez les sous-traitants et fournisseurs.
 - 10 millions de taxes municipales en moyenne, annuellement, et 1 M \$ en taxes scolaires.
 - Le budget annuel de Rabaska sera de 45 M \$, contribuant ainsi à consolider encore plus l'économie de la région.

- C'est une valeur supérieure à 7 M \$, selon le promoteur, qui sera injectée dans la milieu, à chaque année, en matière de pilotage, de remorquage, de brise-glace et de droits de port à différentes sociétés maritimes de la région de la Capitale nationale.

Il faut voir aussi que Rabaska sera, de par son ampleur et l'enjeu stratégique qu'il va représenter, bénéfique à l'ensemble du Québec. Par exemple, en cours de construction, les gouvernements du Québec et fédéral toucheront respectivement 39 millions \$ et 17 millions \$ en matières de fiscalité, de taxation et de parafiscalité. Et une fois que le port méthanier sera en exploitation, c'est respectivement 4 millions \$ et 2 millions \$ qui seront perçus par les mêmes ordres de gouvernement dans ces mêmes matières. Il est également prévu que Rabaska représentera une valeur ajoutée annuelle de 25 millions \$ dans l'économie du Québec.

Toute cette information aurait tendance à nous faire croire que Rabaska est un projet rassembleur qui fera travailler le monde de la région et contribuera à notre enrichissement collectif. Pourtant, j'ai entendu, à plus d'une reprise, que le projet Rabaska était un projet très contesté, cela même de la bouche d'un journaliste réputé, en la personne de Bernard de Rome, chef d'antenne du Téléjournal de Radio-Canada. Sauf que, je me demande comment il se fait qu'on puisse tenir de tels propos.

En fait, les différents sondages qui ont été effectués partout sur le territoire lévisien démontrent que la population est majoritairement favorable à ce projet. Alors, comment

les médias peuvent-ils prétendre que le projet est contesté ? C'est sans aucun doute pour cela que des citoyens se sont réunis à l'intérieur du Mouvement populaire à bon port. Sans doute pour rappeler à tous que la population, dans son ensemble, le veut ce projet.

Je constate que la situation peut devenir très vicieuse. En effet, une minorité a bien compris qu'en faisant du tapage, en tenant des propos plus ou moins fondés, plus souvent qu'autrement, et en remettant en cause la crédibilité de nos institutions démocratiques telles que le Bureau d'audiences publiques en environnement, que les médias leur laisseront toute la place, puisque c'est ce qui fait vendre des copies ou augmente les cotes d'écoute. Cela peut tout de même laisser croire à certaines personnes que les quelques opposants sont les porte-parole de la majorité. Évidemment, les opposants font tout ce qu'ils peuvent pour que ce nombre soit sans cesse croissant.

Étant conscient qu'il ne faille pas accepter des projets en sol lévisien de manière aveugle, je pense que là, nous sommes rendus à l'autre extrême. D'autant plus que le promoteur s'est comporté de manière responsable dans ce projet. Il me semble avoir fait le maximum pour que les gens soient bien informés quant aux différents aspects de son projet.

Mon souhait est que le maximum de personnes ait posé le même geste que moi, à savoir démontré au BAPE qu'ils sont d'accord avec Rabaska, tout en espérant que, ce faisant, les opposants agiront avec plus de discernement à l'avenir et, surtout, dans l'intérêt de la population.

Michel Roberge

Michel Roberge